



Strasbourg, le 10 juin 2015

CDL-EL-OJ(2015)003ann
Or. fr.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

51^e REUNION
DU CONSEIL DES ELECTIONS DEMOCRATIQUES

Venise, le 18 juin 2015 à 9h45

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil est invité à adopter l'ordre du jour tel qu'il figure dans le présent document.

2. Rapport sur la méthode de désignation des candidats au sein des partis politiques

Lors de sa réunion de mars 2015, le Conseil des élections démocratiques a examiné un premier projet de rapport sur la méthode de désignation des candidats au sein des partis politiques ([CDL-EL\(2015\)006](#)). La version révisée ([CDL\(2015\)028](#)), préparée sur la base des observations de Mme Alanis Figueroa, de Mme Biglino, de M. Craig et de M. Vermeulen tient notamment compte de la nécessité de garantir l'accès à la justice et est présentée au Conseil pour adoption (voir aussi le document [CDL\(2015\)007](#)).

3. Exclusion des délinquants du Parlement

Suite à l'accord entre la majorité et l'opposition en Albanie mettant fin au boycott du Parlement, le Président de la Commission spéciale chargée de traiter la question dans la résolution d'accord entre la majorité et l'opposition de l'Assemblée de la République d'Albanie a demandé la coopération de la Commission de Venise avec l'objectif suivant : traiter de la question des personnes avec un casier judiciaire qui occupent une fonction publique ou cherchent à être élues ou nommées à une telle fonction. Dans ce cadre, un projet de rapport préliminaire sur l'exclusion des délinquants du Parlement a été rédigé, sur la base des observations de MM. Bartole, Kask et Sørensen ([CDL\(2015\)029](#)). Le rapport, qui tient compte de la situation dans plus de trente Etats et des contributions des membres de la Commission en la matière, est soumis au Conseil pour adoption.

4. Lignes directrices sur l'abus de ressources administratives

Suite à l'adoption du rapport sur l'abus de ressources administratives pendant les processus électoraux ([CDL-AD\(2013\)033](#)) et à la 11^e conférence européenne des administrations électorales consacrée à ce thème, des lignes directrices en la matière ont été préparées sur la base des contributions de MM. Barrett, Gonzalez Oropeza, Hirschfeldt, Kalchenko et Kask ([CDL-EL\(2015\)010](#)). Elles sont soumises au Conseil en vue de leur adoption à l'une des prochaines sessions plénières.

5. Droits populaires dans la province de Trente (Italie)

La présidence du Conseil des ministres italien a transmis à la Commission de Venise une demande du Conseil provincial de la province de Trente relative à une initiative populaire provinciale sur la participation populaire, l'initiative législative populaire, les référendums et des amendements à la loi électorale provinciale. Une visite sur place a eu lieu le 27 mai 2015. Le projet d'avis ([CDL\(2015\)019](#)), élaboré sur la base des observations de M. Castellà Andreu, de Mme Kiener, de M. Maiani et de Mme Peters, est soumis au conseil pour adoption (voir aussi les documents [CDL-REF\(2015\)016](#) et [\(2015\)017](#)).

6. L'importance des aspects techniques du droit électoral

Mme Weesing-Loeber (experte, Pays-Bas) fera une présentation sur l'importance des aspects techniques du droit électoral, qui se fondera notamment sur les travaux de la Commission de Venise en la matière.

7. Conférences européennes des administrations électorales (point d'information)

Le secrétariat informera le Conseil de la tenue de la 12^e Conférence européenne des administrations électorales, qui a eu lieu à Bruxelles les 30 et 31 mars 2015 sur «La garantie de la neutralité, de l'impartialité et de la transparence des élections : le rôle des administrations électorales ». La conférence était organisée conjointement avec le ministère de l'Intérieur de la Belgique et s'inscrivait dans le cadre de la présidence belge du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

Le secrétariat informera le Conseil de la préparation de la 13^e Conférence européenne des administrations électorales, qui se déroulera à Bucarest les 14-15 avril 2016 et sera organisée en coopération avec l'Autorité permanente électorale de Roumanie.

8. Coopération avec *International IDEA*

Mr Abdurashid Solijonov présentera le programme sur les processus électoraux d'*International IDEA*, en vue d'identifier les synergies et les possibles initiatives conjointes avec la Commission de Venise.

Le Conseil est invité à examiner la demande d'IDEA d'obtenir le statut d'observateur auprès du Conseil des élections démocratiques.

9. Information sur les activités de la Commission en matière électorale

- Communication du Secrétariat

Le Secrétariat de l'Assemblée parlementaire informera le Conseil sur la conférence parlementaire sur la mise en œuvre du droit à des élections libres, co-organisée avec l'Assemblée parlementaire, qui s'est tenue à Paris les 4-5 juin 2015.

Depuis la réunion du Conseil de mars 2015, les activités suivantes ont eu lieu dans le domaine électoral :

- La conférence post-électorale en Moldova (Chisinau, 23-24 mars 2015)
- La deuxième conférence internationale organisée par l'Autorité permanente électorale de Roumanie, sur « Intégrité électorale et coopération régionale » (Bucarest, 25-26 février 2015)
- La table ronde sur les règles de procédure de la Commission électorale centrale de l'Albanie (Tirana, 1^{er} avril 2015)
- La réunion sur le financement des campagnes électorales : un défi pour les processus électoraux dans les pays du Sud de la Méditerranée (Tunis, 27-28 avril 2015)
- La réunion avec le groupe parlementaire en matière d'élections locales de la *Verkhovna Rada* (Kiev, 21 avril 2015)
- La réunion avec le groupe d'experts et la société civile travaillant sur le projet de loi électorale locale (Kiev, 29 avril 2015)
- Le 10^e séminaire international sur les questions électorales (Montego Bay, Jamaïque, 26-27 mai 2015)
- Les sessions de formation sur la résolution des litiges électoraux pour les délégués des partis (Chisinau, 26-29 mai 2015)
- L'assistance juridique à la mission d'observation de l'Assemblée parlementaire à l'occasion des élections législatives en Turquie (7 juin 2015)
- La réunion de lancement d'une organisation d'administrations électorales arabophones (Beyrouth, 8-9 juin 2015)

Les activités suivantes sont d'ores et déjà prévues :

- La 24^e conférence de l'Association des administrateurs européens d'élections (ACEEEO) (Chisinau, 9-11 septembre 2015)
- La 2^e Assemblée générale de l'Association mondiale des administrations électorales (Punta Cana, République dominicaine, 17-22 août 2015)
- La conférence européenne sur la codification du droit électoral, organisée par l'Autorité permanente électorale de Roumanie, qui se tiendra les 19-20 octobre 2015 à Bucarest

Le Secrétariat présentera ces activités plus en détail à la demande des membres.

- Coopération avec l'OSCE/BIDDH

Un échange de vues aura lieu avec les représentants de l'OSCE/BIDDH sur les possibilités de coopération future. L'OSCE/BIDDH est invité à informer le Conseil de ses activités en cours et futures en matière électorale.

10. Date de la prochaine réunion

Le Conseil est invité à fixer sa prochaine réunion au jeudi 22 octobre 2015 à 9 h. 45.